

■ **JCM Jean-Claude Murith**, à Avry, microbillage, polissage et sablage. Entreprise individuelle. (FOSC du 12.05.2004, p. 5).
La procédure de faillite étant clôturée, cette raison est radiée d'office du Service du registre du commerce du canton de Fribourg, conformément aux dispositions de l'art. 66, al. 1, de l'ORC.
Journal no 2660 du 07.06.2004
(02305382 / CH-217.0.113.081-0)